

WIP AWARDS

2026

*Engagement
Transformation
Excellence
Inspiration*

Règlement



WOMEN IN PIPE

1. Introduction	3
1.1. Contexte	3
1.2. Clause de non-responsabilité.....	3
2. Description des Trophées.....	3
2.1. Dispositions générales.....	3
2.2. Catégories	4
3. Processus de candidature.....	5
3.1. Format de soumission	5
3.2. Contenu des dossiers	5
3.3. Délai.....	6
4. Processus d'évaluation	7
4.1. Comité d'évaluation.....	7
4.2. Méthode d'évaluation	7
5. Reconnaissance.....	7
6. Représentation.....	7
7. Utilisation des données	8
8. Contact	8



1. Introduction

1.1. Contexte

Women In Pipe (WIP) s'engage à promouvoir les métiers du « pipe » (pipeline et tuyauterie) ainsi que la place de la femme dans ce secteur.

Les **WIP Awards** ont pour vocation de distinguer :

- * Des entreprises démontrant un engagement concret et mesurable en faveur du développement des talents féminins,
- * Des femmes dont la contribution au secteur « pipe » est remarquable.

L'objectif est de faire de la promotion des talents féminins un véritable moteur de compétitivité et d'attractivité pour le secteur.

1.2. Clause de non-responsabilité

WIP ne vérifie pas si les informations soumises par les candidats peuvent être utilisées librement ; il appartient donc aux candidats de s'assurer qu'ils disposent de tous les droits nécessaires pour transmettre et utiliser ces informations.

Les candidats sont seuls responsables de s'assurer que les documents transmis ne portent pas atteinte à des droits de propriété intellectuelle.

WIP ne pourra être tenue responsable de l'utilisation des informations contenues dans les candidatures.

2. Description des Trophées

2.1. Dispositions générales

Afin de garantir une représentation équitable du tissu industriel et de valoriser les engagements proportionnellement aux moyens des organisations, les trophées destinés aux entreprises sont attribués dans deux catégories distinctes : PME/TPE et grandes entreprises.

Les WIP Awards récompensent :

- * Les entreprises mettant en œuvre des actions concrètes et structurées pour soutenir et promouvoir les femmes dans l'industrie du pipe (**Women in Industry Award**).
 - ➔ Deux distinctions sont attribuées : une PME/TPE et une grande entreprise.
- * Les organisations ayant engagé une transformation mesurable en faveur de la mixité dans les métiers techniques et opérationnels (**Parity Transformation Award**).
 - ➔ Deux distinctions sont attribuées : une PME/TPE et une grande entreprise.
- * Les femmes exerçant sur le terrain ou dans des fonctions techniques, dont l'excellence et l'engagement contribuent directement à la performance du secteur (**Field Excellence Award**).
- * Les femmes jouant un rôle actif dans la promotion des métiers du pipe et la valorisation de la mixité au sein de l'industrie (**Industry Ambassador Award**).
- * Les jeunes talents féminins à fort potentiel, engagés dans le développement et l'avenir du secteur (**Next Generation Award**).



2.2. Catégories

Trophée / Award	Éligibilité	Conditions
 Prix des Femmes dans l'Industrie / Women in Industry Award (WIA) → 2 trophées décernés : 1 PME + 1 grande entreprise		
Récompense une entreprise démontrant des actions concrètes pour soutenir et promouvoir les femmes dans l'industrie du « Pipe ».	Être une entreprise œuvrant dans le secteur du « pipe » (opérateurs et exploitant, constructeurs, fournisseurs et prestataires)	L'initiative présentée doit : - Avoir été mise en œuvre au cours des trois dernières années - Valoriser la femme dans les métiers du « Pipe » - Démontrer l'engagement de l'entreprise
 Parity Transformation Award (PTA) → 2 trophées décernés : 1 PME + 1 grande entreprise		
Récompense une entreprise ayant engagé une transformation significative en faveur de la mixité.	Être une entreprise œuvrant dans le secteur du « pipe » (opérateurs et exploitant, constructeurs, fournisseurs et prestataires)	L'initiative présentée doit démontrer : - Une augmentation du nombre ou du pourcentage de femmes - L'accès des femmes à des postes techniques ou opérationnels - La mise en place d'actions concrètes
 Prix d'Excellence Terrain / Field Excellence Award (FEA)		
Récompense une femme exerçant sur le terrain ou dans une fonction technique opérationnelle.	- Justifier d'une expérience terrain - Démontrer une compétence reconnue et/ou un leadership significatif - Être recommandée par une entreprise du secteur	La candidature présentée doit démontrer : - L'implication dans les résultats de son travail - La passion pour ce secteur d'activité - La contribution à l'amélioration du secteur, une évolution de carrière, une évolution de la reconnaissance, une reconnaissance des employeurs ou une distinction par ses compétences
 Prix d'Ambassadeur du Secteur / Industry Ambassador Award (IAA)		
Récompense une femme contribuant activement à la promotion des métiers du pipe et de la mixité.	- Exercer ou avoir exercé dans le secteur pipe ou un domaine associé	La candidature présentée doit : - Mettre en évidence des actions de sensibilisation - Contribuer à la visibilité des femmes - Démontrer une démarche non discriminatoire
 Prix de la Nouvelle Génération / Next Generation Award (NGA)		
Récompense un jeune talent féminin à fort potentiel.	- Avoir moins de 30 ans et moins de 5 ans d'expérience dans le secteur du « Pipe » - Être recommandée par une entreprise du secteur	La candidature présentée doit : - Démontrer un Intérêt pour l'industrie du « Pipe » - Présenter des participations à des initiatives internes ou sectorielles - Justifier d'une expérience professionnelle dans le secteur



3. Processus de candidature

3.1. Format de soumission

Les inscriptions doivent être faites sur le site internet www.womeninpipe.com

Les dossiers doivent :

- * Être rédigés en français ou en anglais
- * Formats acceptés : Word, PDF, PowerPoint
- * Être transmis au format électronique au plus tard le 08/05/2026

Les dossiers incomplets ou transmis hors délai seront rejetés.

Un accusé de réception sera envoyé sans préjuger de l'éligibilité.

3.2. Contenu des dossiers

Trophées « Femme »		
1. Candidature en ligne		
- Nom du trophée visé - Nom et prénom de la candidate - Pays - Age - Photo de la candidate - Métier exercé - Statut professionnel (facultatif) - Nom de l'entreprise (facultatif) - Secteur d'activité - Années d'expérience dans le secteur - Email et téléphone - Lettre de recommandation (facultatif)		
2. Résumé de la candidature (max. 1 page)		
3. Présentation de la candidature (max. 3 pages)		
3.1 Présentation générale		
- Présentez-vous (parcours, étapes marquantes, découverte du secteur, etc.) - Expliquez l'objet et la raison de votre candidature ? - Que représente pour vous ce trophée ? - Si vous remportez ce trophée, quel message souhaiteriez-vous porter ?		
3.2 Présentation de l'initiative :		
 Excellence Terrain	 Ambassadrice du Secteur	 Nouvelle Génération
- La description du rôle technique ou terrain - Les réussites, difficultés rencontrées, anecdotes, etc. - Des exemples de projets ou réalisations - Impacts humains (transmission de passion, mentorat, tutorat, etc.)	- Des actions de promotion, communication ou sensibilisation du secteur (conférences, mentoring, etc.) - Des actes de contribution à la visibilité des femmes - Les résultats obtenus, bénéfices pour l'entreprise, le secteur ou les équipes - Les actions de continuité de l'initiative	- Les missions réalisées - Les initiatives ou engagements personnels - Les objectifs de carrière et de contribution future au secteur
4. Annexes (facultatif)		
Photos, graphiques, témoignages, publications, liens vers vidéos, communications, etc.		



Trophées « Entreprise »

1. Candidature en ligne

- | | |
|------------------------|--|
| - Nom du trophée visé | - Secteur d'activité |
| - Nom de l'entreprise | - Type d'entreprise (opérateurs et exploitant, constructeurs, fournisseurs et prestataires, journalistes, autres à préciser) |
| - Pays | - Nom et fonction du contact |
| - Effectif | - Email et téléphone |
| - Année de création | |
| - Logo de l'entreprise | |

2. Résumé de la candidature (max. 1 page)

3. Dossier de candidature (max. 5 pages)

3.1 Présentation générale

- Présentation de l'entreprise
- Activité dans le secteur du « Pipe »
- Contexte de l'initiative

3.2 Description de l'initiative

- Objectif de l'initiative ou du projet
- Politiques ou programmes mis en place
- Actions mises en œuvre
- Ressources mobilisées

3.3 Résultats et impact

- Résultats obtenus
- Bénéfices pour l'entreprise, le secteur ou les équipes
- Indicateurs mesurables (si disponibles) indicateurs de progression (ex : évolution du nombre de femmes, accès à des postes techniques, amélioration des pratiques, impact sur les projets ou opérations, etc.).

3.4 Facteurs clés de succès

- Difficultés rencontrées
- Leviers de réussite
- Enseignements tirés

3.5 Perspectives

- Continuité de l'initiative
- Potentiel de développement
- Contribution future au secteur

4. Annexes (facultatif)

Exemple : photos, graphiques, témoignages, publications, liens vers vidéos ou communications, etc.

3.3.Délai

Les candidatures sont à transmettre au plus tard le 08/05/2026. Les gagnants seront annoncés lors de la cérémonie.



4. Processus d'évaluation

4.1. Comité d'évaluation

Les membres des jurys sont composés d'un représentant de :

- * Opérateurs et exploitant
- * Constructeurs
- * Fournisseurs et prestataires
- * Membres du Board WIP
- * Journalistes

Chaque trophée a un jury différent.

Les membres du jury doivent déclarer tout conflit d'intérêt.

4.2. Méthode d'évaluation

Chaque membre du jury évalue les dossiers à l'aide d'une grille d'analyse équilibrée.

Critères :

Trophées « Entreprise »	Trophées « Femme »
* Impact mesurable * Engagement du management * Influence sectorielle * Pérennité de l'initiative * Caractère innovant	* Réalisations professionnelles * Engagement * Visibilité et influence * Contribution au secteur * Perspectives

Les décisions du jury sont finales et sans appel.

Tout contact direct avec les membres du jury concernant le processus d'évaluation est strictement interdit et peut entraîner la disqualification de la candidature

5. Reconnaissance

Les lauréats recevront :

- * Un trophée
- * Un certificat officiel
- * Une reconnaissance publique lors de la cérémonie
- * Une mise en avant sur les supports de communication WIP

Les finalistes recevront un certificat de reconnaissance.

En soumettant leur candidature, les participants autorisent WIP à publier un résumé de leur dossier à des fins de communication.

6. Représentation

Les lauréats s'engagent à être représentés lors de la cérémonie officielle de remise des trophées prévue le 18 juin 2026 à Paris (France).

Nota : WIP se réserve le droit de reporter l'évènement à une date ultérieure.



7. Utilisation des données

Les candidats acceptent que les informations fournies puissent être utilisées par WIP pour :

- * La communication autour des trophées
- * La promotion des initiatives et des lauréats
- * Les publications sectorielles

Soucieuse du respect de la vie privée des internautes, WIP s'engage à ce que la collecte et le traitement d'informations à caractère personnel soient effectués conformément au Règlement UE n°2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif au RGPD. Le DPO à contacter pour le traitement de vos données : Léna MUSCILLO.

8. Contact

Women In Pipe (WIP)

22, rue Jules Méline
54770 AGINCOURT - France

Léna MUSCILLO

+33 648 489 013
contact@womeninpipe.com
www.womeninpipe.com

Women In Pipe, Association à but non lucratif immatriculée en FRANCE. Siret : 909 359 044 00015. APE : 94.12Z



WOMEN IN PIPE

